



Projet d'évolution des activités Entreprise et Grand Public dans les UI HDS, Paris et l'UIA

Juin 2015

La CFE-CGC a l'initiative d'un accord d'accompagnement du personnel sur les 3 unités

■ Contexte

Nous rappelons que le dossier global de réorganisation des différentes entités a fait l'objet d'expertises au niveau des 3 CHSCT locaux et du comité d'entreprise, et que les résultats seront débattus en séance le 25 juin. Des points de vigilance et des préconisations ont été produites rejoignant les analyses que nous faisons à la direction depuis des semaines.

La CFE-CGC a estimé dès la présentation du projet en Comité d'Entreprise de la DO IDF, qu'il était nécessaire d'ouvrir des négociations sur l'accompagnement des salariés qui vont être les acteurs principaux de ce projet d'évolution.

Nous avons donc négocié un accord par unité. Ces accords ont une base commune et quelques différences sur l'accompagnement financier.

■ Les demandes de la CFE CGC

Les demandes de la CFE-CGC ont toutes été satisfaites.

- Nous souhaitons une garantie sur les mobilités, le respect des accords, une politique volontaire à propos du télétravail et du management à distance.
- Un accompagnement financier pour les personnes impactées directement par la mise en place du projet.
- Une homogénéisation des bandes sur un même poste avec les mêmes compétences et le même niveau d'expertise entre l'UI Paris et HDS (domaine Grand Public). La Direction s'engage à traiter ces cas annuellement dans le cadre des plans de reconnaissance de l'UI et ce selon un plan pluriannuel.

■ Les modalités d'accompagnement par unités

Les dispositions suivantes s'appliquent aux personnels des fonctions transverses des départements: Finance Contrôle de gestion, Ressources Humaines, Performance Qualité, RSI Gestel, Communication pour l'UI Paris.

Les mêmes services plus Développement des ventes et Assistantes de direction pour l'UIA.

A tous les salariés de l'UI HDS qui devront fournir une action lourde spécifique à la mise en oeuvre du projet, une forte évolution de métier ou des trajets réguliers sur un grand nombre de sites.

▪ UI Paris

Pour les personnels concernés par une évolution dans leur domaine métier :

Les salariés concernés pourront bénéficier d'une mesure emploi compétences dans le cadre de l'accord salarial au plus tard au cours du premier trimestre 2016.

Pour tous ceux cités ci-dessus :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle entité et pour reconnaître les travaux réalisés par les acteurs des départements transverses, **une prime de 500 euros brut sera versée.**

▪ UI HDS

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle entité et pour reconnaître les travaux supplémentaires réalisés par les acteurs concernés, une prime pouvant aller de **300 à 1000 euros brut** sera versée.

Les salariés ne relevant pas d'une prime dédiée à la mise en place du projet et ayant néanmoins effectué certains efforts – moindres que ceux donnant lieu à attribution d'une prime – **pourront bénéficier d'un complément** via la Part Variable Managériale pour les cadres ou une prime exceptionnelle pour les non-cadres».

▪ UIA

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle entité et pour reconnaître les travaux réalisés par les acteurs des départements transverses, **une prime de 500 euros brut** sera versée.

En cas d'efforts exceptionnels avérés, au-delà de l'effort d'adaptation lié à l'extension du périmètre **cette prime pourra être complétée par l'attribution d'une prime exceptionnelle** dans les 6 mois suivant la mise en œuvre du projet pour les non-cadres ou **via la part variable managériale** pour les cadres sur l'exercice du S2/2015.

Ces primes seront attribuées au plus tard dans les 6 mois suivant la mise en œuvre du projet et versée en une seule fois.

■ Conclusion

Pour la CFE-CGC, il était nécessaire d'accompagner les personnes qui mettront en œuvre le projet.

La réussite de cette nouvelle organisation repose sur l'humain qui doit être au centre de nos préoccupations.

Un syndicat pour qui je compte

Un syndicat qui compte pour moi

Vos représentants CFE-CGC

Bruno GUYON UI HDS

Yvonne ALONZO UIA

Max MARRAUD UIA

Pierre-Jean BELTZUNG UI Paris

Elisabeth RIVIER DO IDF

Guillaume DIAKITE DO IDF

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECGCOrange



Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat

